



RAPPORT RSE 2024

Document complémentaire
au Rapport Intégré

*Engagée pour la transition
écologique des territoires*



SOMMAIRE



AXE 2 AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Accélérer notre production d'énergie renouvelable
- Innover pour répondre aux défis de la transition écologique
- Encourager les modes de transports alternatifs
- Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

RSE, un gain de performance et de citoyenneté

Acteurs de la RSE

Performance RSE

AXE 1

PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT

Faire face à la raréfaction de la ressource en eau

Maîtriser notre empreinte carbone

Optimiser la performance environnementale de nos actifs industriels

Agir pour la biodiversité

Eco-gérer nos déchets

AXE 3

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Favoriser l'emploi local

Se conduire en acheteur responsable

Soutenir la mutation des pratiques agricoles

Construire avec nos parties prenantes des projets durables

AXE 4

PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Contexte : emploi, rémunération et organisation du temps de travail

Maintenir la priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail

Renforcer le développement des compétences de nos collaborateurs

Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et le bien-être au travail

Soutenir un dialogue social de qualité

Respecter l'éthique des affaires et les droits humains



RSE, un gain de performance et de citoyenneté

Étroitement imbriquées, la stratégie de CNR pour 2030 et sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) traduisent en lignes d'actions sa raison d'être — Le Rhône pour origine, les territoires pour partenaires, les énergies renouvelables pour l'avenir. L'une et l'autre ont valeur d'engagements au service de la transition énergétique et écologique et du développement durable. Déclinée en 4 axes et 18 engagements, la politique RSE de CNR est intégrée à tous les niveaux et à tous les métiers de l'entreprise et dépasse les obligations réglementaires attachées à la concession du Rhône.

En exerçant sa responsabilité sociétale, CNR agit en entreprise citoyenne, au service de l'intérêt général. Fidèle à son modèle redistributif, elle prend part à un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement. À travers ses actions RSE, elle contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durables (ODD) fixés par l'ONU en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030.

Dans le contexte de la crise climatique, du déclin de la biodiversité, des pollutions environnementales, du tarissement des ressources naturelles et de l'aspiration à la paix et à la justice sociale, le développement durable est la seule voie pour permettre de stabiliser la planète à +1,5 °C à l'horizon 2050 et rendre viable l'avenir des humains et des autres êtres vivants.

Le présent rapport RSE complète le rapport intégré 2024 de CNR, avec des indicateurs plus ciblés, ainsi que les résultats des actions menées en 2023. Afin de limiter son impact environnemental, il est uniquement publié en version numérique.

En tant qu'actionnaire industriel de référence de CNR à hauteur de 49,97 %, ENGIE produit la Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) devenue Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) pour l'ensemble de ses filiales. Toujours dans une démarche de dépassement de ses obligations réglementaires, CNR publie volontairement ses propres résultats, sous forme de rapport RSE depuis 2019.

LES 4 AXES DE LA POLITIQUE RSE 2030

PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT



AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

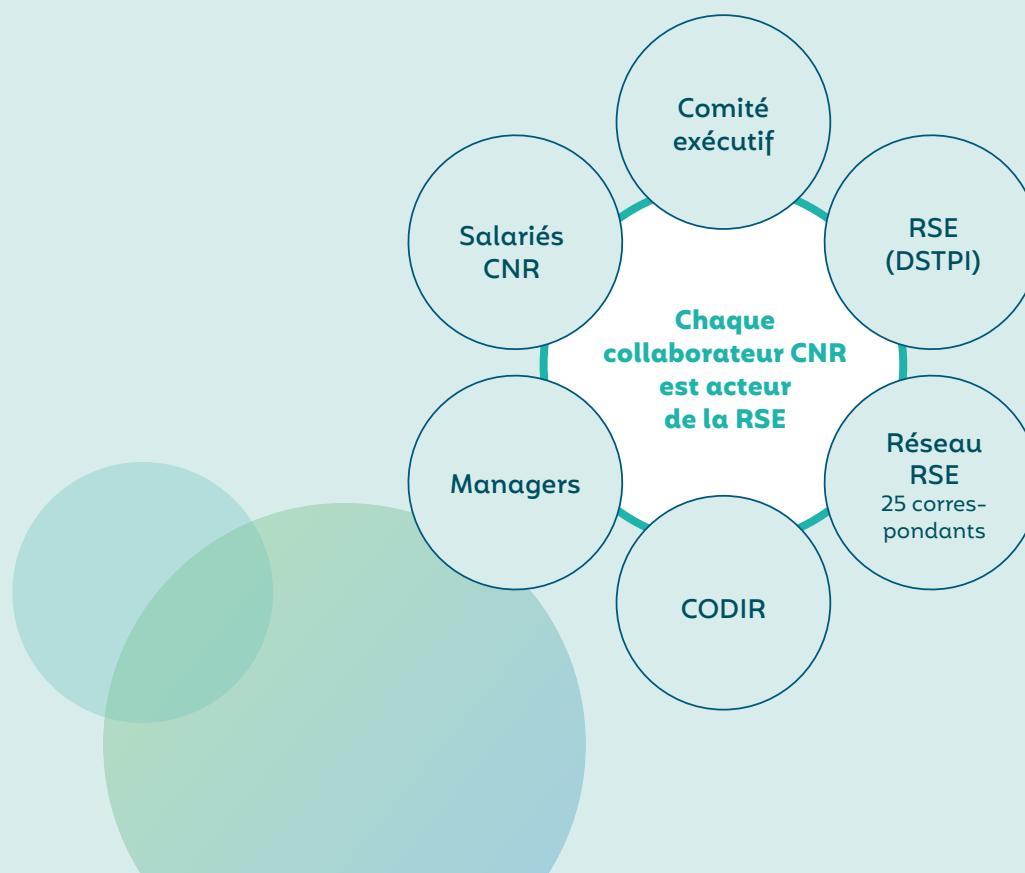




Acteurs de la RSE

Chez CNR, la RSE est l'affaire de tous. Chaque collaborateur, sur son périmètre, ses missions et son métier est acteur de la mise en œuvre de la politique RSE et de ses indicateurs.

Le département RSE de la Direction de la Stratégie, Transformation, Performance et Innovation (DSTPI), en charge de réaliser ce rapport RSE, définit la stratégie RSE de CNR, pilote sa mise en œuvre opérationnelle et la conduite de projets, en réalisant le reporting et la communication vers les parties prenantes. Il s'appuie sur un réseau transversal de 27 correspondants RSE, collaborateurs issus de chaque direction de CNR et accompagne la mise en place des démarches RSE au sein des directions. Se réunissant deux fois par an, il garantit la cohérence des différentes actions entre elles, et permet de porter des projets transverses au sein de l'entreprise. Le réseau RSE met l'accent sur le partage d'expériences.



Performance RSE

En interne comme à l'externe, la demande de reconnaissance globale et objective est forte. CNR a fait évaluer la performance de ses engagements en matière de développement durable et RSE par des organismes indépendants.

AFAQ 26000

CNR détient depuis février 2014 l'attestation AFAQ 26 000. Celle-ci a été reconduite en juin 2023 au niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et opérationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

Label Diversité

Ce label obtenu depuis 2014 témoigne de l'engagement socialement responsable de CNR et valorise les actions engagées depuis près de 10 ans en faveur de la prévention des discriminations et de l'égalité.

Label Entreprise engagée pour la nature (EEN)

Délivré en octobre 2023 par l'Office français pour la biodiversité, ce label est une reconnaissance des actions de CNR entreprises pour relever les défis climatiques et écologiques à l'échelle de la vallée du Rhône.





Axe 1

— Préserver la ressource et l'environnement

Industriel des énergies renouvelables, CNR s'engage à réduire les impacts de son activité sur l'environnement, à poursuivre ses actions de préservation de la biodiversité et à concilier les multiples usages de l'eau afin de favoriser la résilience du fleuve au changement climatique.

← Parc à boutures CNR de Soyons (07)



FAIRE FACE À LA RARÉFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Dans la perspective d'une plus grande variabilité des débits du Rhône et d'une baisse de la ressource à l'étiage, CNR accompagne l'adaptation des pratiques agricoles et la modernisation des réseaux d'irrigation tout au long du fleuve et encourage la sobriété et les usages raisonnés de l'eau. Elle est aussi impliquée avec les acteurs locaux sur la question du partage de la ressource.



Source: Étude de l'hydrologie du fleuve Rhône sous changement climatique. Diagnostic actualisé de la situation hydrologique du fleuve. Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Mars 2023

Conciliation des usages de l'eau

Pour mieux appréhender l'impact du changement climatique sur les débits du Rhône et la production hydroélectrique, le Conseil de surveillance de CNR s'est réuni en séminaire, aux côtés de plusieurs acteurs du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Ces échanges alimenteront les réflexions de l'entreprise pour apporter son expertise dans le cadre des arbitrages collectifs qui seront nécessaires pour répartir équitablement la ressource en eau et éviter les conflits d'usage.

CNR a par ailleurs contribué à l'élaboration du Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) de Péage-de-Roussillon. Voté en 2023, ce document vise à garantir de l'eau en quantité suffisante pour les milieux alluviaux et aquatiques dans un secteur où la ressource est en tension, tout en maintenant les usages industriels, agricoles et l'alimentation en eau potable. CNR co-financera certaines des actions au titre du Plan 5 Rhône.

Les débits d'étiage du Rhône en baisse

L'étude pilotée par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et la DREAL Auvergne-Rhône Alpes sur l'évolution du fleuve Rhône à l'horizon 2055, à laquelle CNR a participé, a été publiée en mars 2023. Ses résultats montrent que sur le bassin versant du Rhône, il fait plus chaud et plus sec que dans les années 60. Si les précipitations annuelles n'ont pas significativement évolué depuis cette date, la quantité de neige a diminué de 10 % en raison du réchauffement de l'air. L'eau du fleuve s'est également réchauffée, de 2,2°C au nord et de 4,5°C au sud en moyenne depuis 1970, sous l'effet conjugué de



↑ Le Rhône à Pont Saint Esprit (30)

la hausse de la température de l'air et de l'implantation des centrales nucléaires. La baisse des débits du Rhône en période de basses eaux devrait s'aggraver. À l'horizon 2055, les étiages seraient plus longs et plus sévères, avec des débits estimés inférieurs de 20 % en moyenne par rapport à aujourd'hui à l'aval du Rhône. Cette baisse faisant suite à une diminution de 10 % environ sur les 60 dernières années à l'échelle du fleuve. Le taux de prélèvement au plus fort de l'été, qui représente actuellement 15 % du volume d'écoulement du fleuve, pourrait atteindre 30 % lors de sécheresses exceptionnelles, susceptibles de survenir une année sur cinq (étude de la projection sur 30 ans). La saisonnalité sera également plus marquée en hiver, avec un supplément d'eau.

Objectifs 2030

Passer de **0 à 36 km** linéaires de réseaux d'irrigation réhabilités ou modernisés au regard des projets portés par le monde agricole

→ Fin 2023, **30 km** de linéaires de réseaux d'irrigation sont inscrits dans des conventions de partenariats pour des travaux de réhabilitation et de modernisation, contre 9,5 km fin 2022.



MAÎTRISER NOTRE EMPREINTE CARBONE

100 %

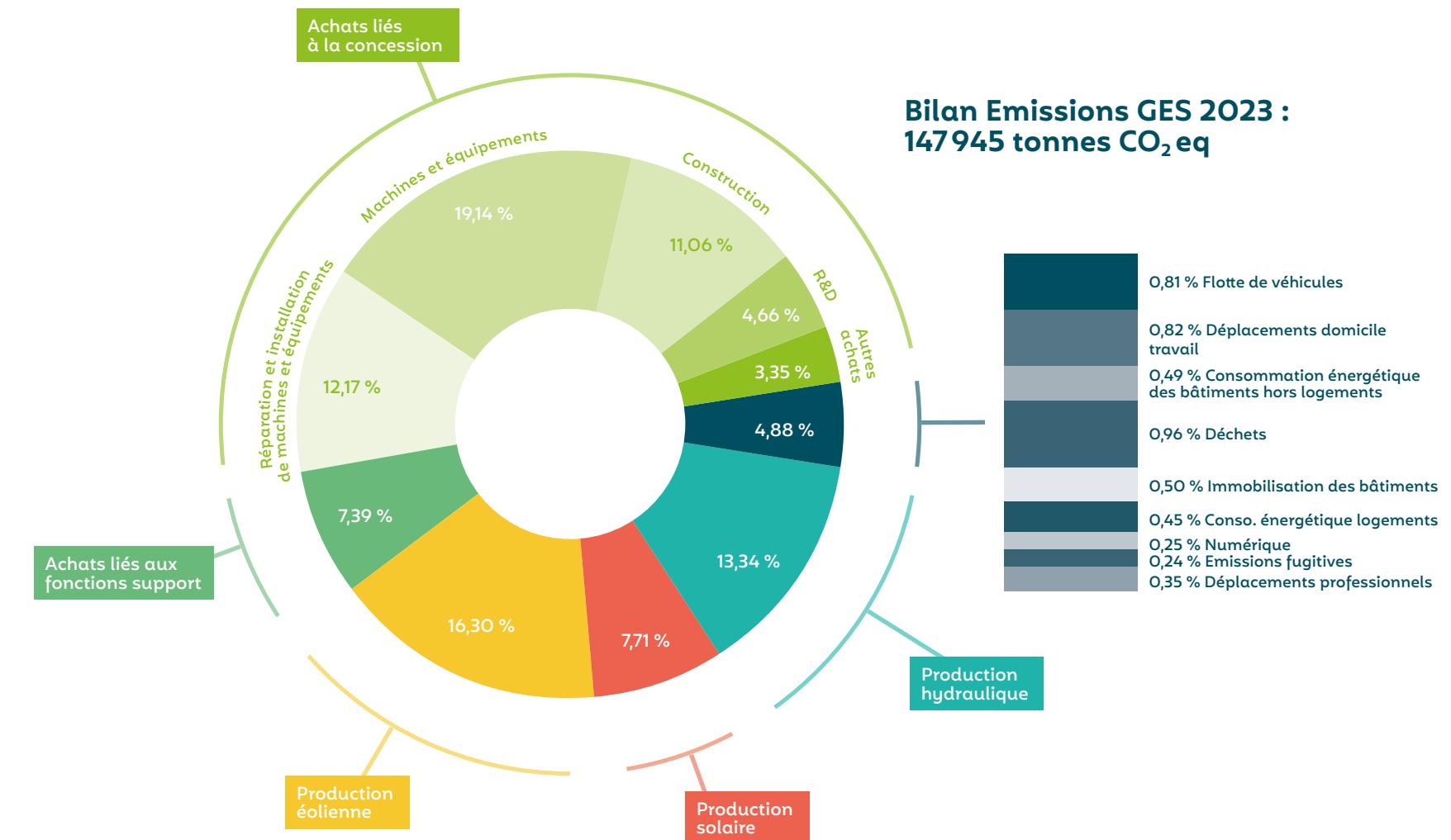
de la consommation d'électricité des bâtiments tertiaires et industriels de CNR est en autofourniture

CNR prend en compte ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à intégrer la démarche ERC (Éviter Réduire Compenser) dans le développement de tous ses projets et son fonctionnement quotidien, dont la sobriété énergétique, et quels que soient ses métiers.

Émissions de gaz effet de serre

CNR bénéficie de nombreux atouts à travers ses métiers pour s'engager et contribuer à la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) de la France : production d'une électricité 100 % renouvelable en développant des projets hydroélectriques, éoliens et photovoltaïques, ambition dans le stockage d'énergie, accompagnement des territoires dans leur transition écologique au titre des Plans 5Rhône, et innovation et exploration des énergies de demain.

Tout en mesurant annuellement son bilan carbone et en intégrant des stratégies de réduction à horizon 2030, et compte tenu de sa forte contribution à la décarbonation du système énergétique français, CNR raisonne davantage au regard de l'intensité carbone d'un kWh produit plutôt qu'en valeur absolue de tonnes de CO₂ sur l'ensemble de ses scopes. CNR structure sa démarche autour du référentiel Net Zéro Initiative (NZI) et de ses trois piliers — maîtriser ses émissions, réduire celles des autres, contribuer aux puits de carbone en lien avec son domaine concédé. Ses émissions évitées sont à apprécier au regard du facteur d'émission moyen du mix énergétique français qui s'élève à 52 g CO₂/kWh (cf. tableau ci-après). En 2023, CNR a mené plusieurs actions pour sensibiliser ses équipes à la réduction des émissions de gaz à effet de serre : organisation d'un séminaire pour des collaborateurs de plusieurs directions avec l'INSA Lyon afin de monter en compétence sur la transition bas carbone, atelier « La fresque du climat » au Port de Lyon pour s'approprier le défi de l'urgence climatique et mise à disposition d'un outil en ligne, MY CO₂, afin que ses salariés puissent mesurer leur empreinte carbone personnelle. Durant cette année 2023, CNR a décidé d'expérimenter la mise en place d'un critère carbone dans un marché de travaux (restauration écologique du Rhône sur



Scope 3

Ce scope regroupe toutes les autres émissions de l'entreprise, à savoir pour CNR celles générées par les achats, les immobilisations liées aux actifs de production, les déchets, le parc informatique, les déplacements...

L'établissement des 3 scopes est réalisé à partir de calculs fournis par le cabinet d'audit indépendant mandaté par CNR en 2021 pour réaliser le BEGES et l'audit énergétique sur les données 2019. Les données ont été actualisées en 2023. Comme les années précédentes, la principale source d'émissions concerne le cycle de vie des actifs de production de CNR et CN'AIR (construction, maintenance, achats de pièces, démantèlement).

Scopes 1 et 2

On comptabilise dans les scopes 1 et 2 les émissions qui sont la conséquence directe des activités de l'entreprise, et les émissions indirectes liées à ses consommations de gaz, d'électricité, de carburants pour les véhicules et les émissions fugitives (SF₆ et gaz frigorifique).



Mobilisation pour la sobriété énergétique

Le plan de sobriété énergétique de CNR prévoit qu'en 2024, sa consommation d'électricité et de gaz doit avoir diminué de 10 % par rapport à 2019. Dans ce cadre, l'éclairage public du Port de Lyon a été converti à 100 % en LED, soit 355 points lumineux 10 fois plus sobres que des éclairages à ampoules halogènes. Les consignes de chauffage et de climatisation des bureaux ont également été ajustées.

Numérique responsable

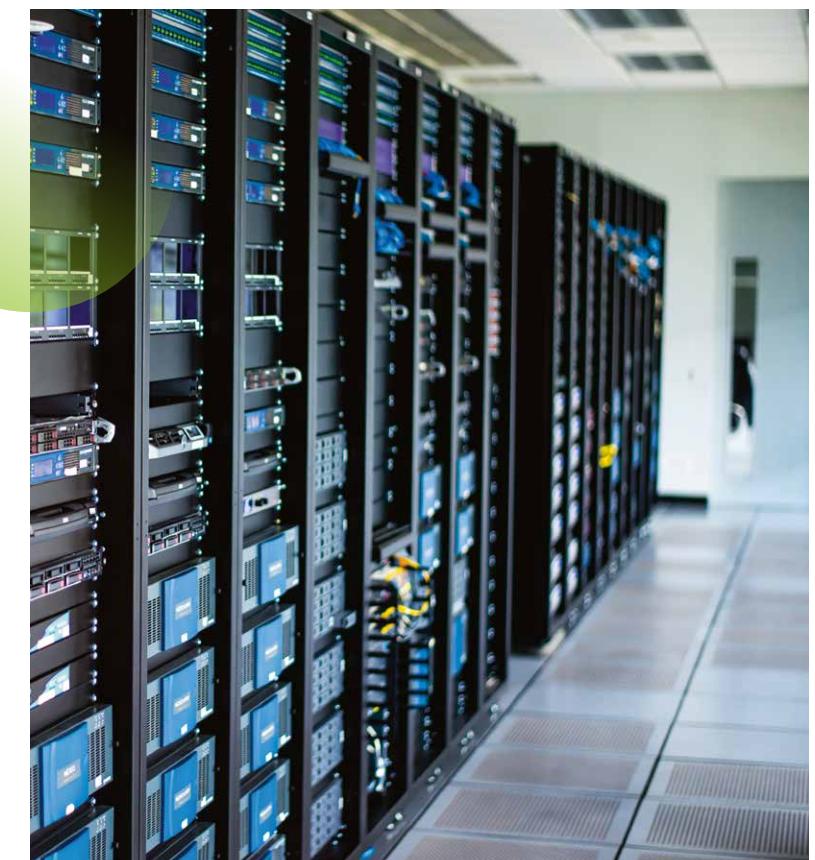
CNR s'engage à limiter l'impact du numérique sur l'environnement, notamment via les démarches Green IT et IT for Green. Tandis qu'avec Green IT, sa démarche vertueuse concerne les équipements numériques (allongement de la durée de vie, réemploi, éco-conception...), IT for Green vise à mettre le numérique au service de l'environnement (télétravail, dématérialisation, recours au Cloud...). A ce titre, CNR a lancé en 2023 un travail de diagnostic d'empreinte et un audit de maturité afin de se doter dès 2024 d'une stratégie numérique responsable assortie d'un plan d'action opérationnel.

ESTIMATION DES ÉMISSIONS ÉVITÉES 2023							
TYPE DE PRODUCTION	PRODUCTION (GWh)	FACTEUR D'ÉMISSION (g eq CO ₂ /kWh)	ÉMISSIONS DE GES (t eq CO ₂)	AVEC MIX FRANÇAIS (t eq CO ₂)	ÉMISSIONS ÉVITÉES 2023 (t eq CO ₂)	RAPPEL 2022 ÉMISSIONS ÉVITÉES (t eq CO ₂)	
Hydraulique (Rhône et hors Rhône)	13 255	6	79 530	68 9260	60 9730	52 5780	
Solaire	263	44	11 546	13 676	2 130	1 688	
Éolien	1 712	14	24 139	89 024	64 885	51 794	
TOTAL	15 230		115 215	79 1960	67 6745	57 9262	


Objectifs 2030

- Réduire de **28 %** les émissions de GES directs et indirects associées à l'énergie (base du bilan des émissions de gaz à effet de serre 2019)
- Maintenir un taux de **10 g eq CO₂** par kWh produit

- Fin 2023, la réduction d'émissions de GES directs et indirects associées à l'énergie pour CNR était réduite de **25 %**, contre 7 % l'année précédente, avec une intensité carbone de **9,71 g eq CO₂** par kWh produit constaté au 31 décembre 2023.





OPTIMISER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACTIFS INDUSTRIELS

CNR s'engage à intégrer les enjeux environnementaux dès la phase de conception de ses projets, à travailler à l'optimisation énergétique de ses installations et à améliorer l'évaluation de son impact global lors du choix de ses équipements en procédant notamment à l'analyse du cycle de vie. Elle anticipe les dispositions nécessaires pour prévenir tout risque de pollution.

Un nouvel outil de prévision météo

Après quatre années de travail, la modernisation de l'outil de prévision des débits des affluents du Rhône s'est achevée fin 2023. Développée en interne, cette application qui intègre les évolutions de la science météorologique est conçue pour être fonctionnelle au-delà de 2030. Nécessaire pour optimiser la production des aménagements et anticiper les crues, elle procure un gain de temps significatif dans l'élaboration des prévisions.

Industrialisation des chasses sédimentaires

Afin d'éviter des impacts sur le barrage-usine de Bourg-lès-Valence, CNR s'est engagée dans une démarche d'industrialisation du suivi des chasses sédimentaires de l'Isère pilotées par EDF dans le cadre d'un protocole de gestion commune. Ce projet repose sur des relevés bathymétriques à la hauteur de l'aménagement, le développement d'un outil informatique regroupant les données bathymétriques, hydrologiques et sédimentaires ainsi que sur l'analyse des sédiments.

Partage de bonnes pratiques

En 2023, CNR a rejoint « La ruche industrielle », une association composée d'industriels, d'une institution et de grandes écoles dont l'objectif est de construire une industrie plus humaine, plus performante et plus durable. Il s'agit d'un lieu de partage où l'intelligence collective est mise à profit pour accélérer les transformations. Répéter la performance, optimiser ses coûts, réduire son empreinte énergétique, déployer l'industrie circulaire ou développer les compétences font partie des défis de l'industrie adressés à La Ruche.

↓ Centrale et Ecluse de Bourg-lès-Valence (26)



**LA RUCHE
INDUSTRIELLE**



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

CNR engage avec ses partenaires territoriaux des actions de restauration et de préservation des milieux rhodaniens (renaturation des berges, restauration de zones humides et de chenaux secondaires, construction d'ouvrages de franchissement piscicole...). Elle prend également en compte les espaces terrestres hors Rhône et veille à réduire son impact sur l'artificialisation des sols.

PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ 2023

20 sites Natura 2000 :
12 sites SIC (Site d'Intérêt Communautaire) et 8 ZPS (Zone de Protection Spéciale)

60 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1

30 ZNIEFF de type 2

7 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

1 zone humide inscrite sur la liste « RAMSAR » (zone humide d'importance internationale)

Réserve de biosphère de Camargue

3 Parcs Naturels Régionaux traversés

2 réserves naturelles Nationales

2 réserves de chasse faune sauvage

8 arrêtés de protection de biotope

Le Rhône présente un patrimoine naturel remarquable et une riche biodiversité:
92 % du domaine concédé à CNR est situé en zone préservée, qui totalise 25460 hectares

**Plus de
120 km**

de cours d'eau
réhabilités
en 20 ans

Gestion du domaine concédé

Pour que faune et flore se développent sur le domaine concédé, CNR a appliqué dès 2007 la gestion Zéro Phyto, anticipant de 13 ans l'obligation réglementaire. En outre, CNR met en œuvre un plan de gestion déployé tout au long du Rhône qui comporte la fauche tardive, le pastoralisme, des actions en faveur des insectes pollinisateur, la lutte contre la pollution lumineuse ainsi que la lutte contre les espèces invasives en recourant à des moyens naturels innovants. CNR dispose notamment à cet effet d'un parc à boutures gérés dans le respect du règlement de la marque « végétal local ». Par ailleurs, l'entreprise intervient directement sur son domaine concédé ou en partenariat avec les collectivités locales et les gestionnaires d'espaces qui souhaitent améliorer leur gestion forestière, en s'appuyant sur les compétences de l'Office français de la biodiversité (OFB) et d'experts forestiers.

Réhabilitation du Vieux-Rhône

Depuis les années 1990, en réponse à l'attente sociale exprimée par les élus et les citoyens des collectivités riveraines, CNR a élaboré et mis en œuvre, en lien avec le monde scientifique, les territoires concernés, l'État et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, un programme de restauration écologique sans équivalent au plan international. La restauration de la dynamique des marges alluviales et des lônes (annexes fluviales plus ou moins connectées au chenal principal) a redessiné le lit du fleuve en s'appuyant sur l'augmentation des débits réservés dans les Vieux Rhône. Cela permet tout à la fois de recréer des milieux d'une grande richesse écologique, de redonner un espace de liberté plus important au fleuve et de concilier des enjeux de biodiversité et de transition énergétique.

En 2023, les travaux de renaturation des îles du Rhône de Montélimar, engagés en 2021, ont été achevés. Ce projet a été porté par le CEN Rhône-Alpes et financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et par CNR. La restauration des marges alluviales du Vieux-Rhône à Baix-Logis-Neuf a débuté et d'ici 2027, des études seront lancées sur 6 sites à restaurer.





Restauration de la trame bleue

Dans une optique de restauration de la continuité écologique, CNR aménage des dispositifs permettant aux espèces piscicoles présentes sur le bassin rhodanien de franchir les barrages et les seuils, lors de la montaison ou la dévalaison. Sur les 16 ouvrages de franchissement programmés depuis 2013 pour assurer la circulation des espèces migratrices sur ses aménagements, 10 sont en service. Celui de l'Ouvèze (Vaucluse) a été inauguré en 2023. Plus de 1000 poissons et 14 espèces différentes ont été recensés un mois après l'installation de son système de vidéo-comptage. La réalisation de rivières de contournement sur le Vieux-Roubion (Drôme) prendra fin en 2024 et la construction de deux nouvelles passes-à-poissons a débuté en 2023, à La Feyssine, en amont de Lyon — ce qui facilitera la circulation piscicole sur 114 km de cours d'eau — ainsi que sur la Durance. L'intégralité de ce programme, qui concerne 10 sites, devrait être achevée en 2025. Au total, 62 ouvrages de franchissement piscicole ont été créés par CNR sur le Rhône et ses affluents à fin 2023, et 13 seront mis en service dans les prochaines années.

Préservation de la trame noire

CNR procède à l'état des lieux de l'ensemble de ses dispositifs d'éclairage (extérieurs, ornementaux, locaux, enseignes, parkings, chantiers) dans une double démarche de sobriété énergétique et de limitation des nuisances lumineuses pour les espèces nocturnes.



← Ouvrage de franchissement piscicole de l'Ouvèze (84)



Objectifs 2030

68 % des masses d'eau du Rhône en bon état écologique fin 2027, versus 19 % en 2021, selon la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

→ En 2023, des projets de grande ampleur concertés et intégrés ont été engagés pour contribuer à l'attente de cet objectif.

Recherche et partenariats scientifiques

CNR était partenaire de la 8^e édition des journées techniques « Poissons migrants en Rhône-Méditerranée » organisée par l'association MRM¹, lors desquelles les efforts liés au déploiement des dispositifs de franchissement piscicole ont été évalués à travers des indicateurs de suivi. Les réflexions ont notamment porté sur le déclin de l'anguille européenne à travers le monde. Les travaux de recherche soutenus par CNR avec la Tour du Valat et l'Office français de la biodiversité sur l'anguille dans les milieux lagunaires ont été présentés de même que les études relatives à l'impact des stations de pompage agricoles sur cette espèce en danger d'extinction. Par ailleurs, dans le cadre du partenariat entre CNR et le Parc naturel régional du Pilat pour restaurer le site de la Roche de l'Île, un chantier participatif de débroussaillage a été organisé avec des étudiants du lycée Agrotech de Vienne.

1. MRM: Migrateurs Rhône Méditerranée



ÉCO-GÉRER NOS DÉCHETS

CNR valorise au mieux les déchets générés ou récupérés dans le cadre de ses activités, en les dirigeant vers des filières vertueuses de recyclage, voire en favorisant des démarches de réemploi et en encourageant les projets d'économie circulaire.

Débardage à cheval

Deux chevaux de trait ont été utilisés pour retirer une cinquantaine d'arbres et de troncs flottants sur le torrent des Usses qui se jette dans le Rhône en aval du barrage-usine de Seyssel. Cette opération a permis d'éviter la consommation de carburant ainsi que le tassement du fond du cours d'eau et de limiter l'impact sur la faune piscicole.

45 %

des DEEE reconditionnés et proposés à des personnes aux revenus modestes

Une seconde vie pour les matériels

Dans le cadre de son partenariat avec Weefund, CNR a alloué du matériel informatique et 8 500 € au profit de l'association Autonabee qui accompagne les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Suite à la fermeture du restaurant d'entreprise du siège social, 24 tonnes de matériels de cuisine ont par ailleurs été donnés à l'association Lyon-Ukraine à l'attention d'un hôpital militaire ukrainien.

Valorisation des mégots de cigarettes

Le partenariat de CNR avec l'entreprise Cy-Clope, qui recycle les mégots de cigarettes, a été étendu à 6 sites supplémentaires en 2023, soit 13 au total. Ces déchets dangereux sont utilisés comme combustible pour des fours industriels, cimentiers notamment, sans relâcher de gaz ou fumée毒ique dans l'atmosphère. Leur valorisation évite de recourir à des énergies fossiles. En 2023, 115 000 unités ont été traitées.

PRINCIPAUX POSTES DE DÉCHETS GÉRÉS PAR CNR EN 2023				
	Qté 2021	Qté 2022	Qté 2023	COMMENTAIRES
Bois de dégrillage recyclé en compostage ou paillage	13 030 t	11 069,6 t	8 180,4 t	Les bois flottés sont des déchets non dangereux que CNR collecte et gère, même s'ils ne sont pas de son fait. Leur production varie très sensiblement en fonction des aléas climatiques.
Bois de dégrillage collecté et non valorisé	9,13 t			
DND - déchets non dangereux (sauf inerte)	1 097 t	893 t	846 t	Il s'agit notamment de déchets papier, métaux, déchets verts...
DD - Déchets dangereux	418 t	651,5 t	685,9 t	Hors déchets équipements électriques et électroniques, gaz et mégots.
DEEE – Déchets d'équipements électriques et électroniques	16 t	21 t	5,9 t	Près de 45 % des DEEE sont confiés à TRIRA afin d'être reconditionnés et revendus à petit prix à des personnes aux revenus modestes.

↓ Bois flottés à Pierre-Bénite (69)





Axe 2

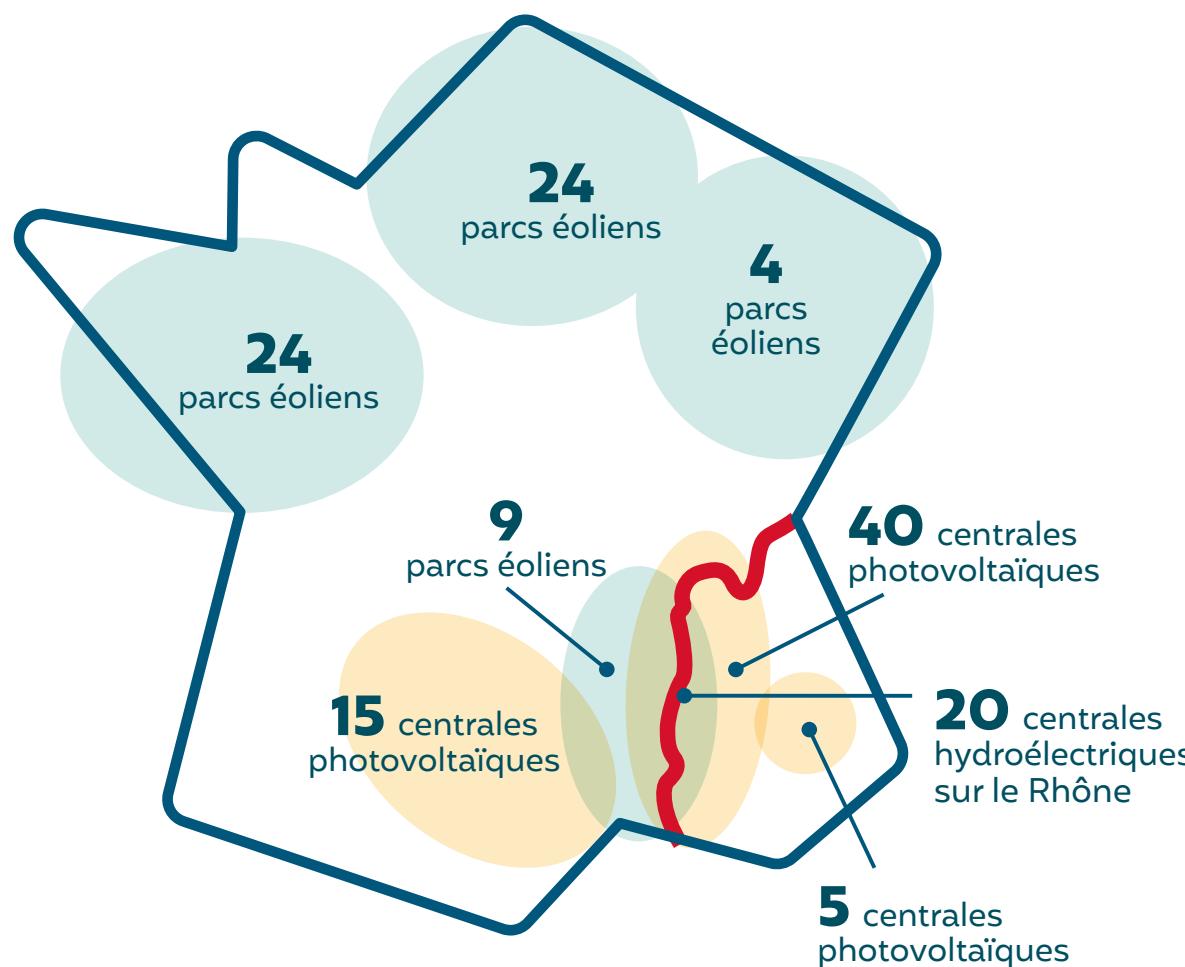
— Agir pour la transition écologique

Premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR inscrit son développement dans l'objectif 2030 de la France d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans sa production d'électricité. À travers ses missions, elle contribue à la décarbonation de la vallée du Rhône.

← Parc photovoltaïque linéaire
bifacial vertical de Sablons (38)



ACCÉLÉRER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



CNR intensifie le déploiement de ses actifs avec des solutions territorialisées pour contribuer à l'indépendance énergétique de la France. Elle ambitionne notamment de solariser la vallée du Rhône, d'étudier et réaliser de nouveaux aménagements hydroélectriques.

Premier producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable — eau, vent, soleil —, CNR ambitionne de déployer ses actifs pour porter de 4 000 MW à 5 550 MW sa puissance installée dans l'Hexagone d'ici 2030. La réalisation de ses objectifs est soutenue par la loi d'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023 qui octroie aux installations d'ENR la « reconnaissance impérative d'intérêt public majeur », autorise le photovoltaïque sur les zones littorales, les friches industrielles et les zones inondables, facilite la solarisation de toitures et impose des ombrières solaires sur les parkings supérieurs à 1 500 m². L'énergie osmotique a de plus été ajoutée à la liste des ENR. En 2023, l'entreprise et ses filiales ont mis en service 54 MW, dont les parcs éoliens EBEN (Vienne) et ELAN (Haute-Vienne) ainsi que les centrales photovoltaïques Susville II en Isère et Saint-Clair et Lavilledieu en Ardèche. CNR a également fait l'acquisition du parc éolien Maisnières II dans la Somme avec l'objectif de faire du repowering (équiper un parc existant de turbines plus puissantes). Au 31 décembre 2023, 11 équipements d'énergie renouvelable étaient en construction, pour une puissance installée de 81,5 MW — 2 parcs éoliens, 6 installations solaires et 2 aménagements hydroélectriques — et 9 projets éoliens et photovoltaïques ont remporté des appels d'offres CRE pour un total de 94,5 MW.

94,5 MW

lauréats d'appels d'offres
CRE (Commission de
Régulation de l'Energie)
en 2023

Objectifs 2030

Augmenter de **1200 MW** la capacité installée
eau-vent-soleil
→ + **142 MW** de puissance installée en 2024.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE		
	Production 2023 en TWh	AMÉNAGEMENTS ACTIFS FIN 2023
Hydroélectrique (centrales + PCH + groupes de restitution aux barrages)	13,255	45
Éolien	1,712	61
Solaire	0,26	60
TOTAL	15,227	



INNOVER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

377
innovations mises en œuvre depuis la création d'Innov'action en 2017

CNR innove dans les énergies du futur (hydrogène vert, photovoltaïque linéaire, vertical et flottant, énergie osmotique, etc.) et explore des solutions pour pallier l'intermittence des énergies issues de l'eau, du soleil et du vent (stockage, pilotage de la production, etc.). Elle mobilise la créativité de ses équipes et travaille au sein de réseaux d'innovation.

Agrivoltaïsme et salons internationaux

CNR expérimente des projets d'agrivoltaïsme dynamique afin de conjuguer résilience des cultures au changement climatique et production d'électricité renouvelable. De plus, CNR propose d'installer des centrales photovoltaïques sur des pâtures ou des prairies, en lien avec des éleveurs. Deux projets sont en développement, dans les Alpes-de-Haute-Provence et en Ardèche. Cette offre agrivoltaïque a été présentée dans deux événements internationaux dédiés à l'élevage: le salon SPACE et le Sommet de l'élevage.

Plaidoyer pour l'énergie osmotique

CNR est active à Bruxelles aux côtés de l'association européenne OE4UE (Osmotic Energy for the EU), afin de mettre en place, avec le soutien de l'Union européenne, une chaîne de valeur européenne intégrée, en bénéficiant d'un cadre réglementaire favorable et de facilités de financement publics pour les premières centrales osmotiques et usines de fabrication de membranes. Par deux fois, lors de rendez-vous et d'une conférence avec des parlementaires européens et des membres de la Commission, elle a présenté le potentiel de cette énergie renouvelable et le projet de démonstrateur qu'elle développe avec Sweetch Energy. Générée en continu par la différence de salinité entre l'eau douce et l'eau salée lorsqu'elles entrent en contact, l'électricité osmotique 100 % renouvelable pourrait avantageusement prendre place dans le mix de production électrique.

INNOV'ACTION 2023

68 dossiers déposés dont 56 sur des innovations du quotidien

Prix sécurité	Expertise subaquatique par ROV des pièces fixes appliquée aux rainures des vannes aval
Prix de la performance	Expertise poste Haute tension par LiDAR et réalisation de maquettes 3D
Prix de la simplification	Synthèse BIM comme méthode de contrôle et aide au suivi de travaux de la PCH de Vallabregues
Prix RSE	Critères carbone, sites pilotes et outils pour stimuler les démarches vertueuses
Prix de la réplication	Station de marquage laser dans les EIMs par une équipe Maintenance
Prix du public	Un deuxième prix remporté par le projet "Critères carbone, sites pilotes et outils pour stimuler les démarches vertueuses"

↓ Pilote de production osmotique à côté de l'écluse CNR de Barcarin (Bouches du Rhône)

Innov'action

CNR récompense depuis huit ans la créativité et la capacité d'innovation de ses équipes à travers la démarche Innov'Action. Celles et ceux qui ont développé un projet innovant – déjà mis en place ou au stade de prototype – peuvent le décrire sur cette plateforme. Un jury composé de collaborateurs et de personnes extérieures à CNR sélectionne les idées les plus intéressantes, pertinentes ou efficaces. Puis, 6 lauréats sont sélectionnés par le Directoire et l'ensemble des salariés de CNR (Prix du public) et sont récompensés par un prix Innov'action.

Objectifs 2030

Installer **200 MW** de batteries et **2 démonstrateurs d'hydrogène renouvelable**



ENCOURAGER LES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS

Afin que la vallée du Rhône soit un axe de communication bas carbone, CNR soutient le « verdissement » des modes de transport terrestres et fluviaux (voies cyclables, motorisations propres, bornes à quai) et encourage le report modal pour le transport de marchandises en développant ses sites industriels et portuaires.

Dynamisation du transport fluvial sur l'axe MeRS

Émettant jusqu'à 5 fois moins de CO₂ à la tonne transportée que la route, le transport fluvial fait partie des mobilités alternatives pour lutter contre le dérèglement climatique. Son développement sur le Rhône permettrait de réduire l'empreinte écologique de l'approvisionnement urbain ainsi que la congestion routière et les nuisances sonores. Les infrastructures de navigation ont la capacité d'accueillir le triple des volumes actuels.

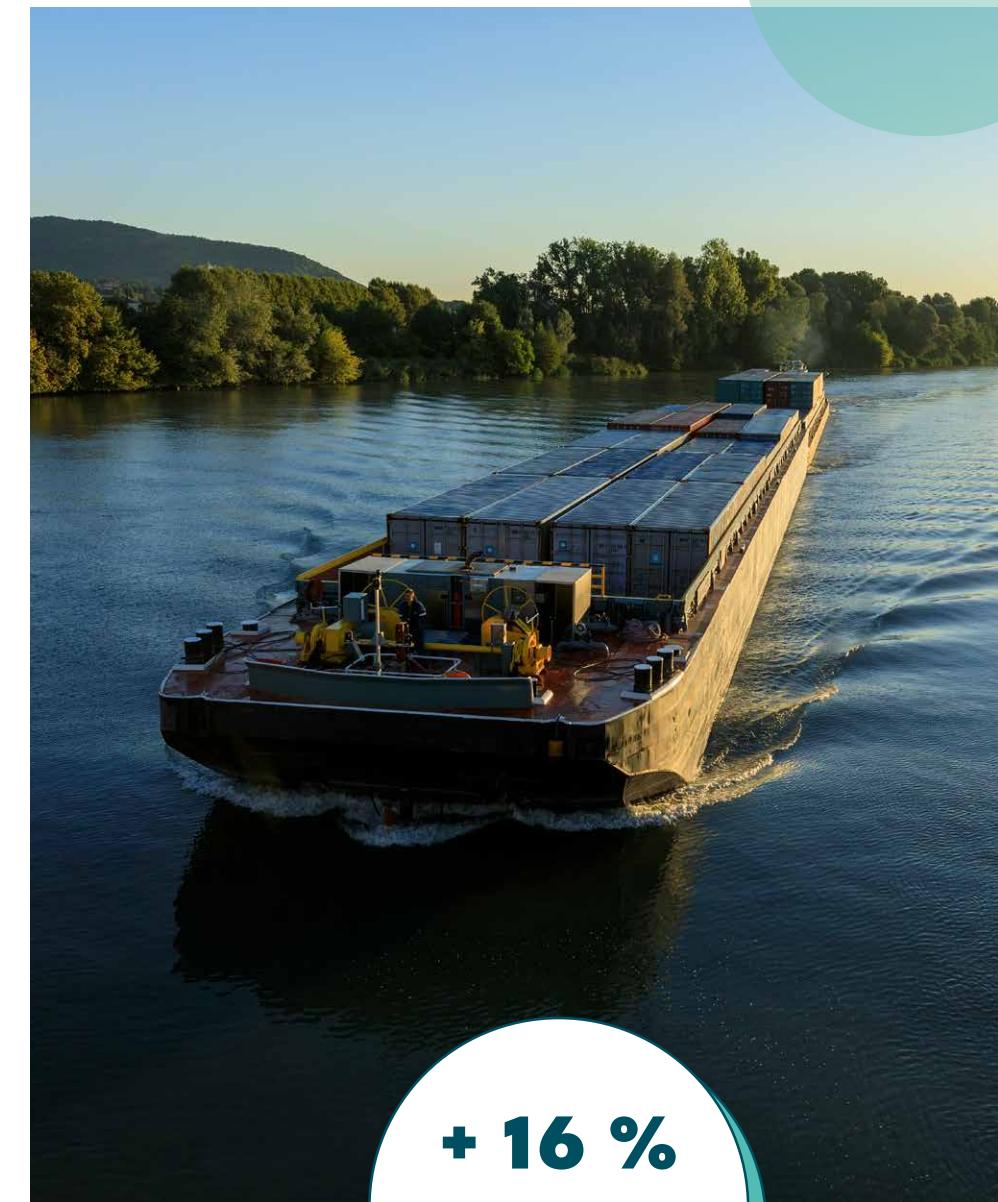
CNR s'attache à renforcer les infrastructures fluviales et portuaires du Rhône et à développer les interconnexions entre le fleuve et le rail pour favoriser le report vers la voie d'eau du fret sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône (MeRS). Aux côtés des acteurs du fleuve et du transport multimodal, elle a participé à la première édition du Medlink Solution Day à Lyon et à la première édition des Assises nationales du fleuve à Rouen. Elle est également intervenue au Forum du corridor « Mer du Nord-Méditerranée » à Bruxelles pour présenter les infrastructures et les projets de l'axe MeRS qui font partie du réseau transeuropéen de transport RTE-T.

58 870

conteneurs
et **3,1 M** de tonnes
de marchandises
transportés
sur le Rhône



TRANSPORT FLUVIAL			
FRET	2022	2023	ÉVOLUTION
Tonnage transporté (en milliers de tonnes)	3547	3101	- 12 %
Flux (tonnes x km)	846	699	- 16 %
Nombre de conteneurs EVP	66 819	58 870	- 11 %
Nombre d'éclusages	77 166	72 922	- 6 %
TGIN - Temps global d'interruption de la navigation	151h42	166h09	
TOURISME			
Bateaux de plaisance éclusés	2022	2023	ÉVOLUTION
Bateaux de croisière éclusés	9 601	9 659	+ 1 %
Passagers transportés	14 573	14 736	+ 1 %
Passagers transportés	168 945	195 177	+ 16 %



↑ Péniche sur le Rhône à la Voulte-sur-Rhône (07)

+ 16 %

de passagers
transportés sur
le Rhône
en 2023/2022



Mobilité verte du lac Léman à la méditerranée

En concertation avec les collectivités locales, CNR a aménagé le réseau de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques composé de 27 stations le long du Rhône, du lac Léman à la Méditerranée. Cet axe de circulation vert facilite les trajets en véhicules électriques sur de grandes distances. Depuis 2004 ce sont près de 500 km de ViaRhôna qui ont été aménagés et financés à hauteur de 20 % par CNR dans le cadre des Plans 5Rhône. Un itinéraire balisé provisoire est proposé sur les sections non réalisées, permettant ainsi une continuité sur l'ensemble du parcours cyclable (817 km).

20 000

recharges réalisées
dans les 27 stations
de recharge rapide
aménagées le long
du Rhône



Des déplacements plus vertueux

CNR a intégré à son Plan de déplacement d'entreprise un soutien au co-voiturage. Un webinaire présentant l'application Covoit'Grand Lyon a été organisé. En 2023, 95 collaborateurs ont bénéficié de l'aide à la mobilité électrique, dont le tiers pour un vélo à assistance électrique, et les déplacements professionnels effectués en véhicule électrique ont progressé de 32 % par rapport à 2022. Une vingtaine d'agents ont par ailleurs participé à l'opération Mai à vélo, ce qui a économisé 1304 kg CO₂ eq et permis à CNR d'entrer dans le « Top 10 de la catégorie employeur » (sur 170 participants). Comme chaque année, l'entreprise s'est également associée au Challenge mobilité initié par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour promouvoir les modes de transport alternatifs. Près de 250 de ses salariés y ont participé, soit 43 % de plus qu'en 2022.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE RAPIDES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (VALLÉE DU RHÔNE)

BILAN	2022	2023
Nombre de bornes	56	55
Nombre de recharges réalisées	27 000	20 000
Consommation délivrée MWh	500	413
Moyenne KWh/recharge	18,5	20,5
Equivalent km (hypothèses: 180 Wh/km)	2777778	2294444
Tonnes de CO₂ évitées en direct (hypothèse: 180 Wh/km)	660	545

DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGES SUR LES SITES CNR

	2022	2023
Nombre de prises en service	154	154
Nombre de bornes en service	78	78
Nombre de charges	15 000	19 530
Consommation totale (MWh)	255	356
Moyenne par recharge (kWh)	16,5	18,2
tCO₂ évité	338	472,7

PLAN DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISE

Abonnements PDE	2021	2022
Abonnement TCL: CNR favorise l'utilisation des transports en commun par des collaborateurs: un accord conclu avec le SYTRAL permet des réductions des abonnements city pass, en contrepartie les salariés concernés s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise.	89	104
Abonnement SNCF: dans le but d'encourager les salariés qui se déplacent en train, sur le trajet domicile/ travail CNR octroie une subvention de 70 % du montant de l'abonnement de la SNCF pour autant qu'ils s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise.	63	36
Abonnement combiné SNCF/TCL		31
Formule VELO: CNR propose un kit vélo ainsi que la possibilité d'effectuer une révision annuelle de leur vélo pour autant qu'ils s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise durant au moins six mois. Cet engagement peut être renouvelé. Le kit vélo comprend: un carnet de 10 tickets TCL par mois, et un lot d'équipements valable 4 ans à savoir un gilet fluorescent, une pèlerine, un casque, un sac à dos.	141	185
TOTAL	293	356

+ 31 %

de collaborateurs
bénéficiaires du kit
vélo CNR
en 2023/2022



COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

695

visites en 2023 sur les sites de Génissiat et Bollène

Témoin des problématiques du dérèglement climatique, de la perte de biodiversité et de la raréfaction de la ressource en eau, CNR invite chacun à agir pour rendre le monde plus durable à travers un dispositif de communication élargi (accueil du public et de groupes scolaires sur les sites industriels, plateforme de ressource pédagogique, salons professionnels, réseaux sociaux, etc.).

Communication pédagogique

En plus de l'ouverture au tourisme industriel des aménagements hydroélectriques de Génissiat et Bollène et des parcs éolien et photovoltaïque de Le Pouzin et du parc éolien de Sacquenay, CNR a accueilli le public scolaire sur le parc photovoltaïque de La Roche-de-Glun lors de la fête de la science. L'entreprise a poursuivi également ses actions pour faire découvrir aux plus jeunes les activités et métiers de CNR et, plus largement, le monde des énergies renouvelables. Destinée aux enseignants comme au grand public, la plateforme pédagogique www.alasource-cnr.fr s'est enrichie de podcasts audio sur l'énergie osmotique, l'hydrogène renouvelable et l'agrivoltaïsme. Dans la Somme, des sessions d'animation sur le cycle de l'eau et le retraitement des déchets ainsi qu'une visite du parc éolien de Maisnières ont été organisées pour les écoliers afin de les sensibiliser aux enjeux du développement durable. Enfin, conçu pour sensibiliser le grand public à la transition écologique, le sentier pédagogique du parc éolien des Sources du Mistral à Sacquenay a été inauguré.

Retombées médiatiques

Après une année 2022 exceptionnelle, présentant les taux de couverture médiatique les plus élevés des quatre dernières années, les 2516 retombées médiatiques comptabilisées en 2023 tous médias confondus sont légèrement supérieures à celles de 2021. Avec près de la moitié du volume traité, la presse écrite demeure un canal stratégique de CNR pour s'adresser à l'ensemble de ses parties prenantes en vallée du Rhône. La médiatisation audiovisuelle est en hausse de 4 %.



↑ Parc éolien « les sources du Mistral » (21)



www.alasource-cnr.fr

TOURISME INDUSTRIEL

Génissiat

5 820 visiteurs dont **2 328** scolaires et étudiants soit **369** visites

Bollène

4 311 visiteurs dont **2 380** scolaires et étudiants soit **326** visites



Axe 3

— Accompagner le développement des territoires

Aménageur des territoires, CNR s'engage à travers ses projets et ses investissements à concerter avec ses parties prenantes (collectivités locales, prestataires, fournisseurs, agriculteurs...) au bénéfice d'un développement local et durable.

← Appontement bateau à passagers de Arles (13)



FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

5 000

emplois direct générés
par les 220 entreprises
implantées sur nos
17 sites industriels
et portuaires



CNR génère des emplois directs et indirects dans les territoires notamment traversés par le Rhône et contribue à l'émergence de nouvelles filières et compétences ainsi qu'à la pérennisation des emplois industriels dans la vallée du Rhône.

Impact territorial de l'activité de CNR

Les actions de CNR génèrent non seulement des emplois induits dans le tourisme (tourisme fluvial, industriel, Via-Rhôna...) et les loisirs (stades nautiques, bassins de joutes, pratique de l'aviron...) mais aussi près de 5 000 emplois directs grâce aux 220 entreprises implantées sur les sites industriels et portuaires dans le périmètre de la concession. Au nombre de 17, ces sites industriels et portuaires, dont le Port de Lyon, ainsi que 4 zones d'activités, ont un fort impact économique le long de la Vallée du Rhône. En 2023, l'hôtel logistique urbain a ouvert ses portes au Port de Lyon. À Arles, le nouvel appontement pour bateaux à passagers co-financé par CNR et mis en service en 2023 répond à une stratégie touristique du territoire. La ville élargit son rayonnement avec plus de 730 escales réalisées en 2023 et ambitionne de devenir le 3^e site d'escale du bassin Rhône-Saône après Lyon et Avignon.

Proximité des universités partenaires

CNR est toujours active auprès de nombreuses universités et organismes de recherche de la région et en particulier le CEA, INRAE, INSA, Centrale Innovation, ISARA, CNRS, INP Grenoble et des universités. En 2023, elle a renouvelé pour 5 ans son partenariat avec l'INSA Lyon, l'une des meilleures écoles d'ingénieurs française qui constitue un prestigieux vivier de recrutement dans le cadre de sa stratégie marque employeur.



Objectifs 2030

Maintenir **14 500** emplois (directs ou indirects créés et/ou maintenus) générés par l'activité CNR.

→ Une étude d'impact socio-économique sera lancée en 2024 et permettra à CNR de disposer d'éléments consolidés en 2025.

↓ Viarhôna, vers Belley (01)





SE CONDUIRE EN ACHETEUR RESPONSABLE

62 %
des achats de la concession de CNR réalisés dans les régions traversées par le Rhône

CNR priviliege les achats sur le territoire national et local, voire auprès du secteur protégé, et cherche à associer ses fournisseurs à ses engagements dans le développement durable.

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Dans le règlement de consultation relatif aux achats supérieurs à 40 000 €, CNR exige que ses soumissionnaires, ainsi que leurs sous-traitants et filiales, prennent des engagements sur la sécurité des personnels et des tiers, le non-recours au travail des enfants ou à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire, le respect des obligations environnementales, la proscription de la corruption, etc. De plus, CNR teste une notation RSE sur des appels d'offres témoins, qui intègre des critères tels que les actions menées pour la préservation de l'écosystème, les émissions de gaz à effet de serre économisés, les certifications et labels obtenus, ou encore le niveau de sous-traitance locale.



Objectifs 2030

Se doter d'une grille d'évaluation avec critères RSE (bas carbone transport, environnement, secteur protégé, etc.) des appels d'offres à horizon 2025 et l'appliquer sur une majorité des appels d'offres. Garantir 80 % d'achats CNR hors filiales en France.

- Une grille d'évaluation des critères RSE à appliquer lors d'appels d'offres réalisés par CNR a été élaboré en 2023 des expérimentations sont prévues en 2024 sur plusieurs appels d'offres.

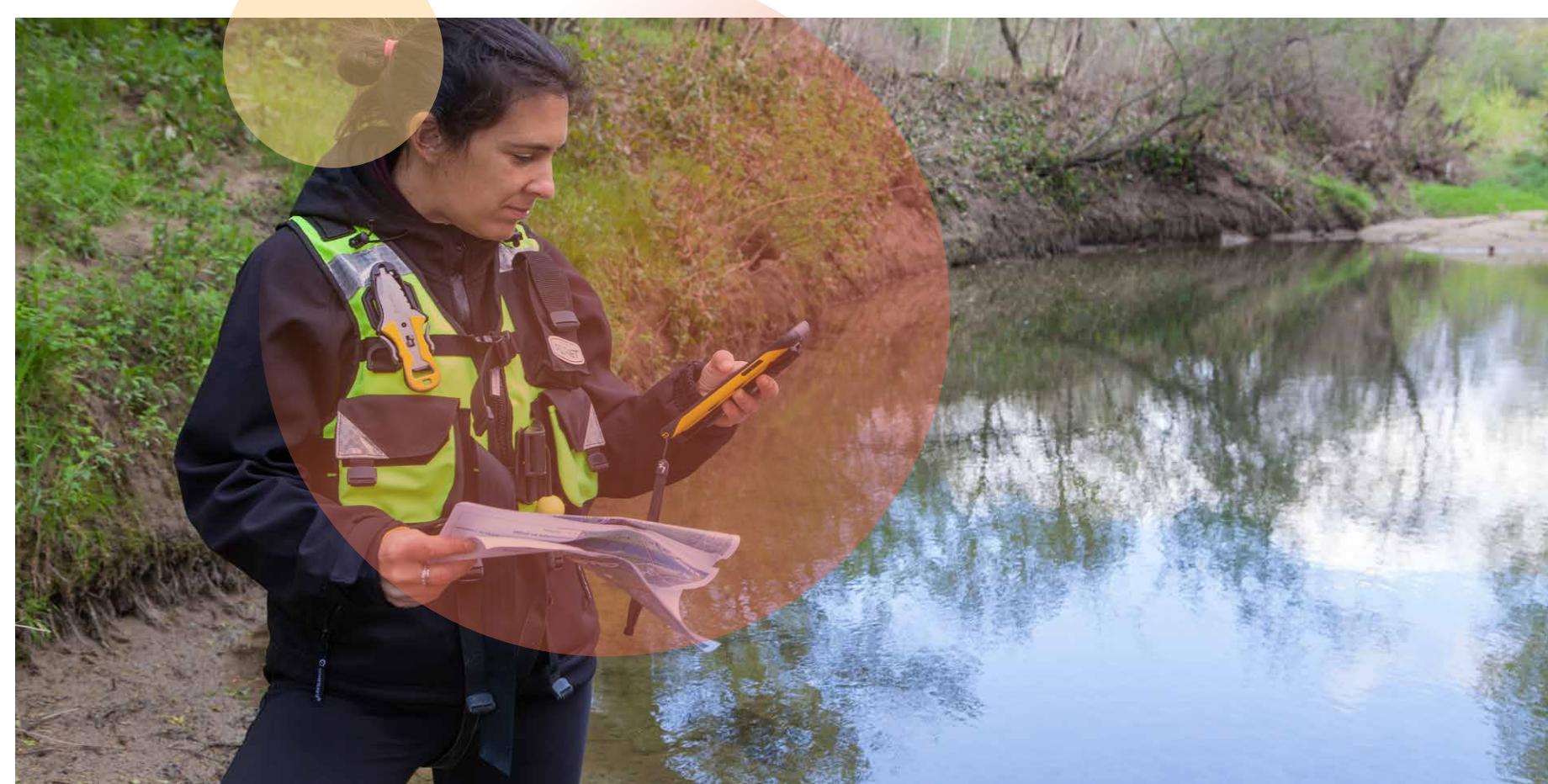
Priorité aux fournisseurs locaux

Dans le cadre de sa politique RSE, CNR met un point d'honneur à favoriser ses achats locaux. En 2023, 96 % des achats qu'elle a effectués au titre de la concession ont été réalisés sur le territoire national, dont plus de 62 % dans les régions traversées par le Fleuve Rhône — Occitanie, Région Sud et Auvergne-Rhône-Alpes. Seuls 4 % des achats ont été effectués auprès de fournisseurs étrangers.

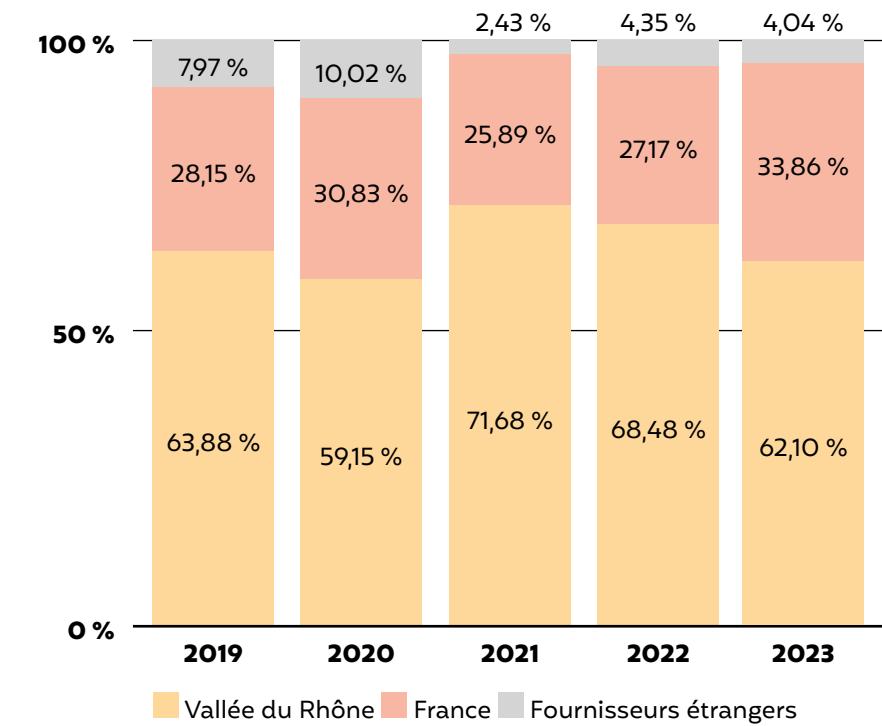
Facility management: un prestataire unique

En 2022, CNR a retenu SAMSIC pour assurer des prestations de facility management dans l'ensemble de ses locaux tertiaires: propreté, sûreté, sécurité, gardiennage, accueil, désinfection, gestion des déchets, petite maintenance, entretien des espaces verts, etc. L'objectif de cette nouvelle organisation reposant sur un partenaire unique est d'offrir une meilleure qualité de vie aux équipes de CNR, de façon homogène sur l'ensemble des sites de la vallée du Rhône.

↓ Études pour travaux sur la lône de Géronton (07)



IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS CNR





SOUTENIR LA MUTATION DES PRATIQUES AGRICOLES



CNR est un acteur impliqué dans le financement de projets en faveur de l'agriculture durable du sillon rhodanien. Elle soutient des projets innovants et des pratiques de culture plus économies en eau et en intrants, plus respectueuses des ressources naturelles locales et propices à l'établissement de circuits courts.

Agrivoltaïsme dynamique et « Parcels du futur »

L'agrivoltaïsme dynamique est une solution photovoltaïque pour accompagner le monde agricole dans ses transitions. Son objectif premier est d'apporter un bénéfice aux cultures tout en produisant de l'électricité renouvelable. L'expérimentation subventionnée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et menée par CNR et ses partenaires au lycée horticole d'Écully-Lyon-Dardilly a débuté courant 2023 avec la mise en culture de deux parcelles (fruits rouges sur 3 000 m² et pépinière de plantes d'ornement sur 1 500 m²) où sont implantées des ombrières photovoltaïques orientables automatiquement en fonction de la météo. Dès la première saison, les besoins d'irrigation des framboisiers par exemple étaient inférieurs de 45 % à ceux de la parcelle témoin.

Objectifs 2030

Atteindre **10 000** hectares accompagnés dans des pratiques d'agriculture adaptées au changement climatique au regard des projets portés par le monde agricole

→ Fin 2023, CNR a conventionné, à travers ses plans 5 Rhône, auprès de plusieurs agriculteurs pour une surface atteignant **1814** hectares afin d'adapter leurs pratiques agricoles au changement climatique.

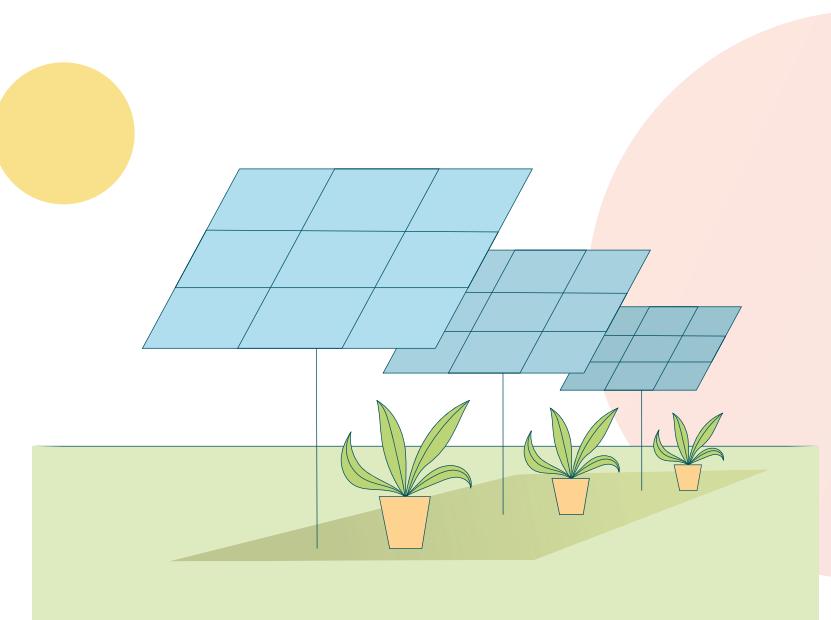
← Semoir acquis dans le cadre du projet agricole soutenu par CNR

- 45 %

de besoin d'irrigation pour les fruits rouges sous ombrière photovoltaïque pilotable automatiquement

Transition agricole

À l'issue d'un appel à projets pour la transition de l'agriculture en vallée du Rhône, CNR finance, à hauteur de 3 M€, 15 projets qui concernent 115 agriculteurs sur plus de 520 hectares (grandes cultures, maraîchage, viticulture ou élevage). L'expérimentation d'hydrologie régénérative lancée avec Rhône Crussol sur 11 hectares en Ardèche en 2022 en vue de lutter contre la sécheresse et l'appauvrissement des terres agricoles s'est quant à elle enrichie d'une dimension pédagogique à l'attention des futurs agriculteurs, des professionnels agricoles et des élus du territoire. Ce site-pilote permet de sensibiliser et de former aux techniques d'agriculture régénératrice, conçue pour combattre l'érosion et accroître la biodiversité. CNR a par ailleurs remis les Talents Tech&Bio à 12 agriculteurs lors du salon agricole international à Bourg-lès-Valence.





CONSTRUIRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES DES PROJETS DURABLES

CNR favorise l'acceptabilité sociétale de ses activités par une écoute active, un dialogue régulier et des concertations adaptées, élargies à l'ensemble de ses parties prenantes. Elle se fonde sur l'intelligence collective et privilégie les projets à fort bénéfice économique, sociétal et social pour les territoires.



↑ Site du projet Rhônergia (01)

Plan 5Rhône (2022-2027)

Le premier Plan 5Rhône s'inscrit dans la continuité des missions d'intérêt général menées par CNR depuis 2003 au service de la vallée du Rhône. Avec 185 M€ investis sur 2022-2027 et répartis en cinq grands volets d'actions — énergies vertes, navigation et sites industriels et portuaires, agriculture, biodiversité, projets de territoires —, l'entreprise intensifie son rôle d'aménageur du territoire, dans un cadre d'intervention plus transparent. Qu'elle accompagne des projets ou qu'elle les initie, ses engagements servent le développement durable.

Co-construction des projets

En 2023, CNR a réaffirmé son engagement en faveur du développement de projets éoliens territoriaux et concertés en signant la charte portée par l'association AMORCE et France Renouvelables qui fixe un cadre propice au développement de projets éoliens co-construits avec les élus locaux. Sur le Haut-Rhône, l'entreprise a signé en janvier une convention d'objectifs avec la Communauté de communes Bugey-Sud (CCBS) en vue de contribuer au développement local en lien avec le fleuve. En avril, elle a lancé les premiers « Rendez-vous CNR » pour échanger avec les parties prenantes sur le projet de barrage-usine Rhônergia, avant même la concertation préalable qui a débuté en décembre 2023 pour une durée de 3 mois avec près de 40 rencontres et 53 cahiers d'acteurs ou contributions collectives. En mai, aux côtés de la CCBS, elle a informé les usagers du port de plaisance de Brens-Virignin des futurs projets relatifs à la navigation sur le Haut-Rhône.

185 M€

investis dans
l'aménagement
de la vallée du Rhône
dans le cadre
du 1^{er} Plan 5Rhône



Partenariats et mécénat

CNR s'engage dans de nombreux partenariats qui concrétisent sa volonté d'ancrage local et son soutien aux territoires. Ces actions sont conduites selon une vision partagée et éthique et une logique d'équilibre des contreparties mutuelles. Elles sont à ce titre validées, encadrées et suivies en Comité Mécénat Partenariat (CMP) au moins deux fois par an. Composé notamment des Directions Territoriales de CNR, le CMP garantit l'homogénéité, la transparence et la moralité des pratiques partenariales. Il veille à exclure toute initiative de nature politique, sectaire, xénophobe, en conflit avec les valeurs de CNR ou des droits universels reconnus par l'ONU. Cette approche sur mesure respecte les spécificités de chaque demandeur, tout en s'intégrant dans une vision à long terme cohérente, équitable géographiquement à l'échelle de la vallée du Rhône.

Sensibilisation et expertise métiers

CNR mène des actions pédagogiques pour mieux faire connaître les énergies renouvelables, ses métiers et le patrimoine fluvial et écologique du Rhône. Lors de colloques et congrès, elle met en avant son expertise métier. Les actions les plus significatives se font en lien avec de grandes écoles lyonnaises telles l'EM Lyon ou l'INSA. CNR soutient également de nombreux événements qui valorisent le patrimoine culturel rhodanien.

Solidarité

CNR contribue par un appui financier et/ou logistique à l'insertion des publics fragiles. Les soutiens qu'elle apporte aux Banques Alimentaires des 14 départements où sont installés ses sites de production, et à l'association Habitat & Humanisme Rhône figurent parmi ses principales actions.

Sport

CNR soutient l'animation sportive, handisport compris, et favorise en priorité les disciplines pratiquées sur le Rhône et sur ses berges, plus particulièrement sur la ViaRhôna, avec pour objectif de développer l'esprit d'équipe et la solidarité. En 2023, la base nautique multi-usages de Beaucaire, co-financée par les plans 5Rhône, a été inaugurée. CNR a également renouvelé son partenariat avec le club Handivienne.

15 ans

de partenariat avec
la Fédération des
banques alimentaires,
renouvelé pour
3 ans



↑ Partenaire de la 18^e édition de la Fête des lumières à Lyon (69),
CNR a soutenu « Sign » de Paul Vendel et Sarah de Wolf.



Axe 4

Placer l'humain au cœur de l'entreprise

En tant qu'employeur, CNR donne la priorité au respect des femmes et des hommes sur lesquels elle fonde son développement. Elle garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité.

← Réunion d'équipe sur la PCH de Vallabregues (30)



CONTEXTE : EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

44 %

de l'effectif
relève du collège
maîtrise

Emploi

CNR comptabilise, au 31 décembre 2023, 1733 salariés (+ 3,4 % / 2022) dont 1519 CDI (+ 2,3 % / 2021). Les 3/4 d'entre eux sont des hommes et le collège Maîtrise représente près de 44 % des effectifs.

EMPLOI	CADRE		MAÎTRISE		EXÉCUTION		TOTAL CNR		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Effectif total par collège au 31 décembre 2022	203	518	186	560	21	180	410	1258	1668
CDI Payés au 31 décembre 2022	181	492	147	511	4	149	332	1152	1484
Effectif total par collège au 31 décembre 2023	209	533	188	567	30	206	427	1306	1733
CDI Payés au 31 décembre 2023	189	505	138	518	4	165	331	1188	1519

Âge moyen de l'effectif total par genre à fin 2023

L'âge moyen tous sexes confondus est de 40,94 ans : 39,87 ans pour les femmes et 41,29 ans pour les hommes.

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ÂGE À FIN 2023									
TRANCHES D'ÂGE	FEMMES			TOTAL	HOMMES		TOTAL	TOTAL	
	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION		F	CADRES	MAÎTRISE		
-25 ans	6	25	24	55	8	45	47	100	155
25-34 ans	48	42	2	92	74	122	64	260	352
35-44 ans	67	51	2	120	167	183	74	424	544
45-54 ans	61	52	1	114	193	150	12	355	469
+55 ans	27	18	1	46	91	67	9	167	213
Total	209	188	30	427	533	567	206	1306	1733

ÂGE MOYEN DE L'EFFECTIF TOTAL PAR GENRE			
	Âge moyen 2021	Âge moyen 2022	Âge moyen 2023
Hommes	41	41,19	41,29
Femmes	40,77	40,34	39,87
Confonfus	40,94	40,98	40,94



Répartition de l'effectif CDI payés par zone géographique à fin 2023

Le siège de CNR étant situé dans le département du Rhône, il concentre la moitié de l'effectif total.

Embauches et licenciements

CNR a recruté 90 personnes en CDI et 145 personnes en CDD. Parmi ces contrats à durée déterminée, on compte 82 contrats d'alternance (+ 22,4 % / 2022). CNR a opéré 2 ruptures conventionnelles, aucun licenciement, et 7 salariés ont démissionné.

Embauches		2023
CDI		90
CDD		145
Dont: Apprentissage		82
Dont: Contrat de professionnalisation		7
Dont: CDD classiques		56

Fin de contrats		2023
Rupture conventionnelle		2
Licenciement		0
Démission		7

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CDI PAYÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUES À FIN 2023									
RÉGIONS	AUVERGNE RHÔNE ALPES						PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	OCCITANIE	ÎLE DE FRANCE
Département	01	07	26	38	69	74	13	84	30
CDI payés	151	20	314	40	755	18	4	65	150
TOTAL	1298						69	152	

Rémunération et évolution

Masse salariale

Le taux d'évolution de la masse salariale entre 2022 et 2023 est de + 12 %.

MASSE SALARIALE DES SALARIÉS STATUTAIRES (EN €)				
ANNÉES	2020	2021	2022	2023
HOMMES	62077603	64337166	67586318	75805127
FEMMES	17335571	18721863	19396428	21693698
TOTAL	79 413 174	83 059 029	86 982 746	97 498 825

Rémunération brute mensuelle moyenne (en €) en 2022 et 2023

L'écart de rémunération en faveur des hommes est d'environ 9,8 % pour les cadres, 8,9 % pour les agents de maîtrise, et 7,5 % pour les agents d'exécution. Globalement, l'écart de rémunération de la moyenne des collèges (cadre, maîtrise, exécution confondus) entre les femmes et les hommes sur l'effectif global est de 0,3 %.

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE (EN €), EN 2022 ET 2023					
		CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	TOTAL
Salariés statutaires 2022	HOMMES	6557	3944	3142	4 942
	FEMMES	6012	3533	2980	4 887
Salariés statutaires 2023	HOMMES	7057	4291	3304	5 349
	FEMMES	6423	3941	3074	5 331



Organisation du temps de travail

Nombre de salariés statutaires à temps partiel et à temps plein

16,7 % des salariés sont à temps partiel, parmi eux les salariés masculins représentent 89 %.

NOMBRE DE SALARIÉS STATUTAIRES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN EN 2023

SALARIÉS STATUTAIRES	TEMPS PARTIEL			TEMPS PLEIN	TOTAL
	< 32 H/S	32 H/S	TOTAL		
HOMMES	5	181	186	1003	1189
FEMMES	23	46	69	266	335
TOTAL	28	227	255	1269	1524

Absentéisme

Le taux d'absentéisme s'élève à 3,84 % en 2023

Taux d'absentéisme	2020	2021	2022	2023
Taux	2,97%	2,97%	3,95%	3,84%

**Moins de
17 %**

des salariés
sont à temps
partiel

Réunion sur le projet Rhonergia (01) →





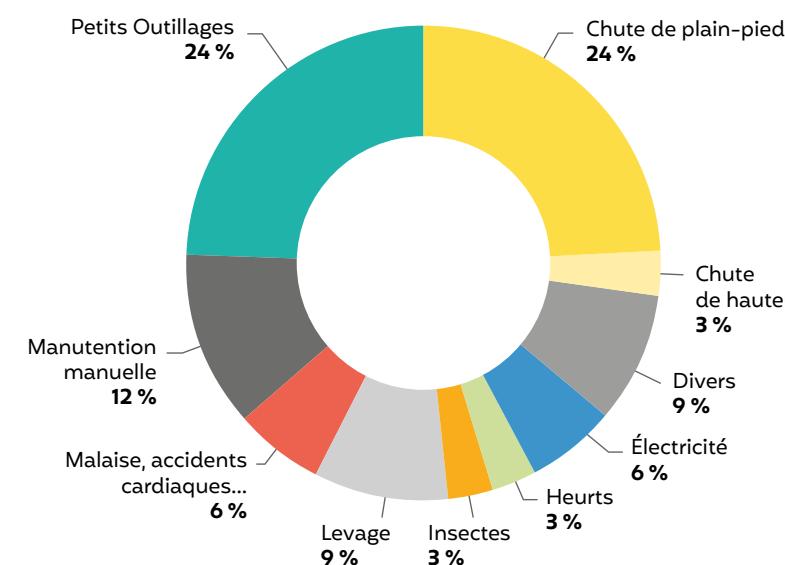
MAINTENIR LA PRIORITÉ DONNÉE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CNR prend toutes les dispositions nécessaires (prévention, information et formation) pour assurer la sécurité et la santé, physique et mentale, de ses salariés et de ceux des entreprises intervenant sur son périmètre.

Politique de management global des risques

La politique de management global des risques de CNR comporte 22 objectifs qui couvrent 18 activités. Elle vise à identifier, analyser, évaluer et hiérarchiser les risques afin d'en assurer la bonne maîtrise.

ORIGINE DES ACCIDENTS ET PRESQU'ACCIDENTS
POUR CNR ET ENTREPRISES EXTÉRIEURES EN 2023



5 475

jours sans accident de travail dans l'équipe Maintenance électromécanique Rhône-Isère

Politique de santé/sécurité

La politique santé-sécurité de CNR met l'accent sur la sécurité pour tous et en toutes circonstances. Cette vigilance renforcée est une priorité absolue pour toute intervention, de la conception à la réception des chantiers. Convaincue que tous les accidents et toutes les maladies professionnelles peuvent et doivent être évités, l'entreprise cherche à atteindre et maintenir l'objectif de zéro accident dans toutes ses activités, pour ses salariés comme ceux des prestataires intervenant sous sa responsabilité.

Initiatives en matière de santé/sécurité

Parmi les nombreuses actions menées afin d'intensifier la démarche de prévention figurent la formation. En 2023, 43 % des heures de formation ont porté sur la sécurité et une journée sécurité a été organisée à l'attention de l'ensemble des salariés de CNR afin d'approfondir la culture sécurité à travers 9 règles simples et claires. Les entreprises prestataires de CNR représentent les trois-quarts des accidents avec et sans arrêt dénombrés, une opération « Ensemble, pour notre sécurité » a été lancée dans la continuité de cette journée, et des séminaires sécurité se sont tenus avec elles au sein des directions territoriales. Des exercices de crise ont par ailleurs été effectués. L'un visait à tester avec les acteurs territoriaux les dispositifs d'alerte et de sécurité face à un risque de rupture du barrage-centrale hydroélectrique de Génissiat, un autre concernait l'intervention des services de secours à l'usine de Logis-Neuf.

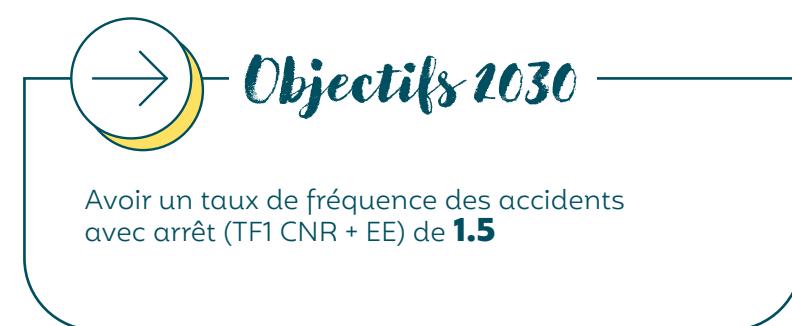
43 %

des heures de formation consacrées à la sécurité

ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT			
CNR	2021	2022	2023
Accidents avec arrêt	15	6	8
Accidents sans arrêt	10	5	3
Accident de trajet avec arrêt	2	5	3
Accident de trajet sans arrêt	1	2	3

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS			
SALARIÉS	2021	2022	2023
Taux de fréquence	6,6	2,6	3,4
Taux de gravité	0,33	0,1	0,07

NOMBRE D'ACCIDENTS SURVENUS AUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES			
	2021	2022	2023
Nombre d'accidents avec arrêts	5	9	15
Nombre d'accidents sans arrêt	4	8	10





RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

CNR poursuit une politique de formation soutenue pour accompagner ses salariés dans leur parcours professionnel en lien avec les priorités de l'entreprise. Elle développe leurs compétences pour les adapter à l'évolution à moyen et long terme de ses métiers et favoriser l'appropriation de la culture du développement durable.

Politique de formation de CNR

Pour accompagner la prolongation de la concession et le plan stratégique « CNR 2030 », les actions de formation suivent quatre grands axes :

- Redynamiser l'offre de formation technique métiers afin de consolider et développer les fondamentaux métiers et savoir-faire techniques.
- Poursuivre les actions de formation managériales contributives de l'amélioration de la performance opérationnelle.
- Favoriser l'insertion dans l'entreprise et la transmission des savoirs.
- Renforcer les actions de formation inhérentes à la politique sûreté, santé et sécurité.

+50 000

heures de formation réalisées en 2023

FORMATION	2020	2021	2022	2023
Nombre d'heures prévues	53 437	57 437	61 065	55 516
Nombre d'heures réalisées	23 308	47 805	53 788	51 082
Taux de réalisation	43,6 %	83 %	88 %	92 %

Dans le cadre des réflexions prospectives menées au sein des comités de veille métier pour anticiper les évolutions des emplois de CNR et la montée en compétence qu'elles nécessitent, cinq compétences d'avenir ont été identifiées : gestion de projet, digitalisation et gestion des données, maîtrise d'ouvrage informatique, maîtrise des exigences réglementaires et pilotage du faire-faire. Des formations et des recrutements sont envisagés en conséquence.

Formation de potentiels futurs collaborateurs CNR

Le développement de l'alternance - apprentissage et contrat de professionnalisation - se poursuit avec l'accueil de 132 nouveaux alternants en 2023. Comme chaque année, leur promotion bénéficie d'un parrain. Leur intégration est facilitée par une page sur l'intranet de l'entreprise qui leur est dédiée. Elle est ponctuée par des webinaires et des visites de sites opérationnels de CNR.

Le programme de formation en alternance Tech'Avenir, mis en oeuvre en partenariat avec l'Association de Formation Professionnelle pour l'Industrie de Lyon s'adresse aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT électrotechnique. L'objectif est de les former au métier de technicien d'exploitation en centrale hydroélectrique et de les embaucher en CDI en fin de parcours, si celui-ci est réussi. La promotion 2023 a accueilli 9 élèves qui termineront en décembre 2024. Après 14 mois de formation en apprentissage et trois étapes de validation de leurs capacités, 5 élèves de la promotion 2023 ont été intégrés dans les équipes de CNR.

Objectifs 2030

Avoir au moins **8 %** d'alternants en 2024 dans l'effectif CNR

→ En 2023, CNR a atteint son objectif avec **8 %** d'alternants dans l'effectif total CNR.



Alternant à la centrale de Baix-Le-Logis-Neuf (26) →



AGIR POUR LA DIVERSITÉ, L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

CNR respecte l'identité de chaque être humain, lutte contre toute forme de discrimination, garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité. Elle améliore les conditions de travail et les sources de satisfaction de ses salariés pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement professionnel.

Égalité entre les hommes et les femmes

Dans le cadre du 6^e accord pour une égalité professionnelle entre les femmes et les hommes signé en 2022, la Direction de CNR s'est engagée à ce que les femmes et les hommes de l'entreprise bénéficient d'un traitement égal en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de classification, de promotion et de conditions de travail. Depuis la mise en place de l'index de mesure de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes en 2018, le résultat de CNR a augmenté de 16 points, passant de 74 à 90 sur 100. La mixité a également progressé: en 10 ans, la proportion de femmes dans la filière technique est passée de 4 % à 11 % en 2023.

28,2 %

des managers chez CNR sont des femmes

Promotion de la diversité

En 2023, CNR arrive au 8^e rang des entreprises les plus respectueuses de la diversité selon le magazine Capital. Ce classement est le résultat d'une enquête nationale menée par Statist R. sur les questions de parité, de respect des collaborateurs quels que soient leur âge, leur origine, leur orientation sexuelle ou leur handicap.

Emploi et insertion des personnes en situation de handicap

En 2023, CNR comptait 5 % de personnes en situation de handicap dans ses effectifs, contre une moyenne nationale de 3,5 %. En vue d'atteindre le taux obligatoire de 6 %, CNR a notamment participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées afin de faire évoluer la perception des collaborateurs de CNR sur le handicap au travail.

Emploi des personnes handicapées	2020	2021	2022	2023
Taux d'emploi	4,08 %	4,20 %	5 % (taux d'emploi direct)	5 % (taux d'emploi direct)

90/100

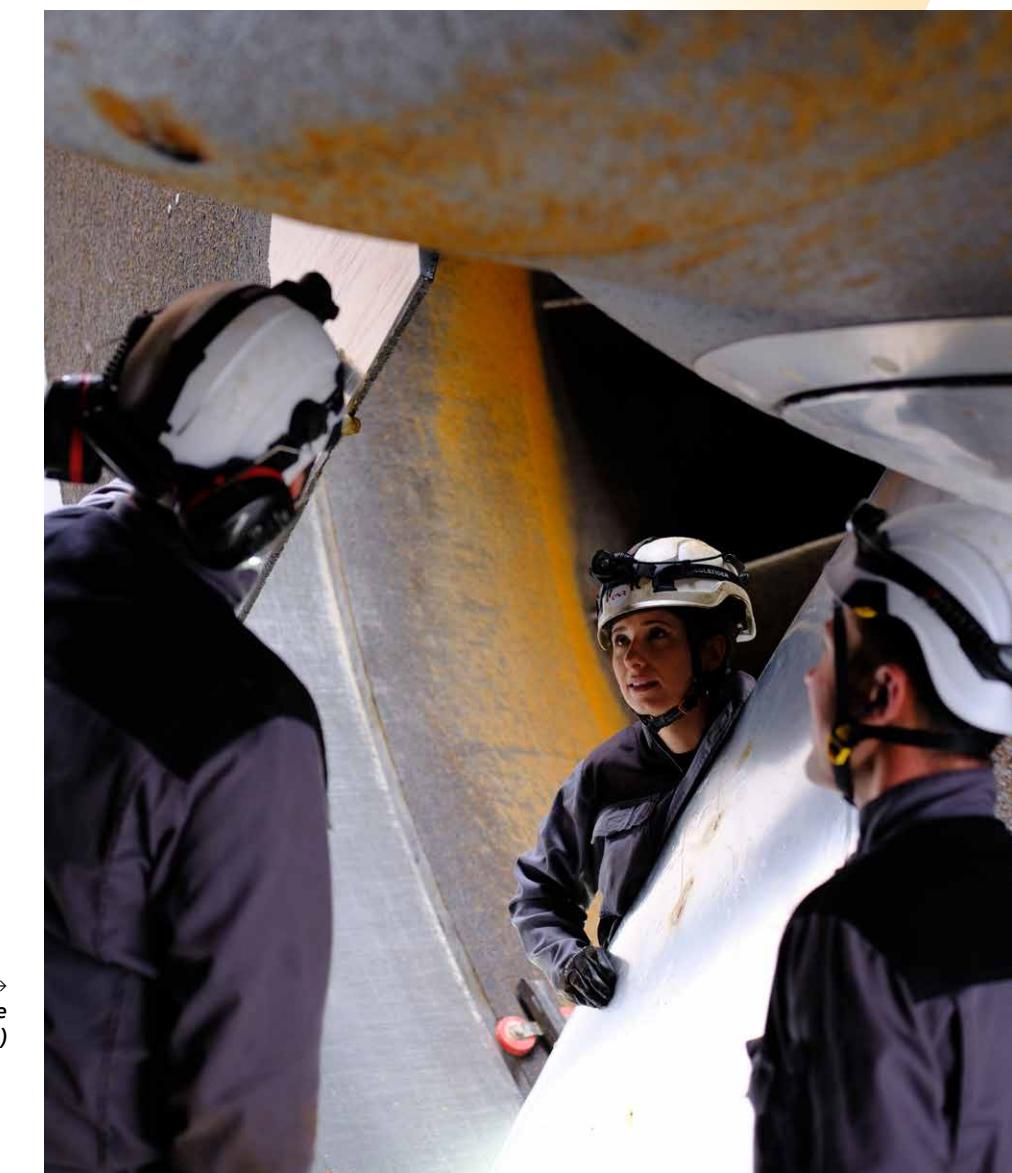
Index de mesure de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes chez CNR

Maintenance d'un groupe → dans la centrale hydroélectrique de Beaucaire (30)

Objectifs 2030

- Atteindre un index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de **95/100**
- Compter **au moins 6 %** de personnes en situation de handicap dans l'effectif CNR

→ En 2023, CNR a conforté son objectif de 90/100, obtenu en 2022, ainsi que le pourcentage de personnes en situation de handicap dans l'effectif CNR, qui atteint **5 %**.





SOUTENIR UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ

CNR renforce le dialogue social, par la professionnalisation accrue de ceux qui en sont les acteurs, par des échanges constructifs avec les partenaires sociaux et la planification des négociations sur les accords d'entreprise.

Réunions sociales

Le dialogue social est organisé au niveau central de l'entreprise ainsi que des établissements. Le tableau ci-contre indique le nombre de réunions organisées par instance. Outre la tenue normale des instances, de nombreux échanges se sont tenus au plus près du terrain et par le maintien de bilatérales avec les organisations syndicales, tant avec le Directoire qu'avec la Direction des ressources humaines.

99
réunions sociales
en 2023

Réunions des commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Le Comité social et économique (CSE) s'appuie sur 2 Commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) qui préparent ses avis, pour le périmètre géographique de compétence du siège d'une part, celui des directions territoriales d'autre part. Présidées par la Direction des ressources humaines, elles sont composées chacune de 4 à 7 membres choisis parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE.

NOMBRE DE RÉUNIONS PAR INSTANCE		
Institutions du dialogue social	2022	2023
CSE	11 (dont 11 réunions ordinaires + 0 réunions extra)	13 (dont 12 réunions ordinaires + 1 réunion extra)
CSSCT	12 (dont 4 réunions ordinaires au Siège + 4 réunions ordinaires en Vallée + 4 réunions extra)	9 (dont 4 réunions ordinaires au Siège + 4 réunions ordinaires en Vallée + 1 réunion extra)
Commissions Secondaires Exécution-Maîtrise et Cadres	11	6 (dont 1 extraordinaire)
Représentants de Proximité	32 (dont 2 réunions extra)	33 (dont 5 réunions extra)
Intersyndical	20	32
Commission économique	2	2
Commission sociale	1	2
Commission Emploi/Formations/Egalité professionnelle	1	2



DIALOGUE SOCIAL, PRINCIPAUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS PAR THÈME ET PÉRIODE COUVRANT L'ANNÉE 2023

THÈME	PÉRIODE DE COUVERTURE	SIGNATAIRE	PRÉCISIONS
Accord relatif à l'indemnité de sortie de quart à CNR	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2005
Accord définissant les conditions d'exercice du métier de mécanicien d'équipe d'intervention mécanique à CNR	applicable à compter du 01/01/2009	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2009
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de prévoyance complémentaire	Applicable à compter du 01/01/2013	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2013
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de retraite supplémentaire à CNR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, FO	Signé en 2010
Accord collectif d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de retraite supplémentaire pour sujétions de services	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Accord signé au moment du transfert des salariés d'EDF vers CNR en septembre 2005
Accord collectif sur la politique d'abondement sur PEE et PERCO	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CGT, FO	Accord signé au moment du transfert des salariés des écluses vers le centre de gestion de la navigation en juillet 2008
Accord social	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord d'accompagnement social du projet de modernisations de la navigation	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord relatif à l'adoption de la semaine calendaire pour le décompte du temps de travail et du repos hebdomadaire	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2015
Accord relatif au dialogue social au fonctionnement du CSE et au droit syndical	Applicable du 01/06/2023 au 31/05/2027	Toutes les organisations syndicales	signé en 07/2023
Accord sur les modalités d'organisation et d'indemnisation des salariés du CGPR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CFDT, FO	Signé en 2018
Accord collectif relatif à la participation aux résultats de l'entreprise			
Accord collectif sur l'égalité professionnelle 2022	du 01/01/2022 au 31/12/2025	CFE, FO et CGT	17/01/22
Accord collectif sur les augmentations individuelles 2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023	CFE, FO et CGT	12/12/23
Accord de méthode fonctionnement instance représentative du personnel et protocole d'accord pré électoral en vue des élections professionnelles 2023	du 01/12/2022 au 04/07/2023	CFE, FO et CGT	22/12/22
Accord de méthode projet focus	du 20/06/2023 au 15/02/2024	CFE, FO et CGT	20/06/23
Accord électoral relatif à l'élection des représentants salariés au conseil de surveillance	du 30/03/2023 au 06/06/2023	CFE, FO et CGT	30/03/23
Protocole d'accord pré électoral pour les élections professionnelles 2023	du 21/07/2023 au 13/11/2023	CFE, FO et CGT	21/07/23
Accord d'intéressement	du 01/01/2023 au 31/12/2025	CFE, FO et CGT	26/06/23
Télétravail	2021-2025	CFE, FO et CGT	20/07/21



RESPECTER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LES DROITS HUMAINS

CNR veille à ce que ses salariés comme ses filiales et sous-traitants adoptent des règles de bonne conduite en matière de lutte contre la corruption, d'éthique et de droits humains.

Dès 2006 elle a adopté une charte éthique dont un déontologue, nommé par le Directoire, veille à la bonne application dans l'entreprise, afin que tout acte professionnel s'effectue dans le respect des lois et de la réglementation relatives à la prévention de la corruption. En 2018, pour répondre aux exigences de la loi anticorruption, dite loi Sapin II, et au règlement général pour la protection des données (RGPD), elle s'est dotée d'un pôle Éthique et conformité au sein de la Direction Juridique, éthique et assurances. Elle a également mis en place, un dispositif de recueil des signalements et alertes, indépendant de CNR et géré par des avocats spécialisés en matière d'éthique. En parallèle, CNR s'est dotée d'un code de conduite en matière d'éthique des affaires et a mis en place diverses procédures internes afin de prévenir les risques éthiques.

Charte éthique

Dans le cadre de la poursuite de sa démarche éthique, une nouvelle charte a été élaborée en 2020 et révisée en 2021 qui définit les principes et valeurs auxquels la société CNR et l'ensemble de ses filiales adhèrent.

4 principes fondamentaux ont été retenus

- Agir en conformité avec les lois et les réglementations
- Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité
- Faire preuve de loyauté
- Respecter les personnes et les biens.

Ces 4 principes doivent guider chaque collaborateur de CNR dans la pratique quotidienne de son métier. L'éthique doit être au cœur de nos pratiques professionnelles. L'exemplarité éthique est un facteur de performance, de pérennité et de confiance.

Lutte contre la corruption et modernisation de la vie économique

CNR s'est engagé dans le déploiement d'un programme de mise en conformité à la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite Sapin II).

Ce texte crée pour les entreprises une obligation de déployer un programme de conformité visant à prévenir le risque de corruption et de trafic d'influence, et est articulé autour de 8 piliers, dont une cartographie des risques anti-corruption permettant d'identifier les risques d'atteinte à la probité propres aux activités de l'entreprise et de définir les mesures destinées à les réduire. Notre cartographie des risques comporte cinq thématiques :

- Les relations fournisseurs
- Les relations commerciales en France et à l'étranger
- Les relations avec les agents publics
- Les mécénats partenariats y compris les Missions d'intérêt général
- Les risques transversaux

Un plan de maîtrise des risques d'atteinte à la probité a été défini et retenu par nos soins.

Les valeurs éthiques et le rejet de toute forme de corruption sont au cœur de la stratégie de CNR et de son développement. La prévention et la lutte contre la corruption au sein de CNR repose sur une politique de tolérance zéro et la mise en œuvre de mesures efficaces. Œuvrer avec intégrité, équité et honnêteté est une composante clé du succès durable.

En 2023, les missions principales réalisées en matière d'éthique à cnr sont:

- Déployer la politique de gestion des conflits d'intérêt et le recueil de la prise de connaissance de ladite politique par les collaborateurs de CNR
- Elaborer un plan d'actions CNR relatif au plan de vigilance du groupe ENGIE
- Poursuivre le plan d'actions de conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD), notamment la création d'un e-learning pour tous à déployer en 2024.
- Diffuser la procédure d'évaluation de l'intégrité des intermédiaires

Réunion de travail →

- Réaliser la déclaration des actions de représentation d'intérêt conformément aux nouvelles directives d'élargissement du périmètre de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)
- Finaliser la charte éthique pour ce qui concerne la relation avec les fournisseurs
- Déployer les modules de elearnings éthiques: Notre Groupe - notre éthique, Fraude et corruption, droits humains. Le suivi de ces formations par les collaborateurs de CNR constitue un objectif figurant dans les critères de l'accord d'intéressement pour la période 2023–2025. L'objectif a été atteint en 2023 (plus de 90 % des collaborateurs formés).





En 2023, ont également été menées les actions suivantes:

- Réalisation de 2 webinaires de présentation de la politique d'évaluation de l'intégrité des intermédiaires à destination de nos 2 filiales
- Campagne de tests sur les contrôles comptables : le plan d'actions établi à la suite de la campagne de tests de 2022 est réalisé à 92 %.
- Présentation en comité stratégique de CNR et en Comité Social et Economique de la déclinaison du plan de vigilance Engie à CNR
- Session d'information du comité stratégique de CNR sur les risques en matière de corruption avec visionnage préalable du reportage d'ARTE intitulé « La bataille d'Airbus »
- Formation en présentiel des équipes de développement sur les risques éthiques en lien avec lesdites activités de développement,
- Déploiement du e-learning éthique « droits humains » à CNR.
- Point annuel en comité d'audit et des risques du Conseil de Surveillance de CNR
- Réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) sur l'évolution du système informatique des ressources humaines
- Réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) sur le projet de vidéo sur la vallée du Rhône.
- Réalisation d'un audit de conformité au RGPD des sites web du groupe CNR
- Finalisation d'une procédure sur la gestion du risque de corruption dans les activités commerciales (dit procédure prix et rabais) pour un déploiement en 2024.
- Élaborer un guide éthique à l'attention des managers pour les entretiens annuels

En 2023, cinq alertes éthiques ont fait l'objet d'une analyse par le déontologue.

Toutes les alertes ont été traitées ou sont en cours de traitement et les conclusions des analyses partagées avec les solliciteurs et les personnes incriminées, le cas échéant. Diverses actions découlant de l'instruction de ces alertes ont été mises en œuvre.

← Activités dans la salle des marchés, Lyon (69)

Aucun fait marquant en 2023 au titre du non-respect du dispositif éthique en vigueur à CNR n'a été identifié par le déontologue ni porté à sa connaissance.

Le déontologue de la CNR n'a été saisi d'aucune difficulté importante, au titre du respect des chartes internes du dispositif éthique.

Le caractère confidentiel des informations sensibles a été correctement protégé en 2023 à CNR.



Objectifs 2030

Garantir **100 %** de due diligence éthiques préalables menées avant toute entrée en relation contractuelle

→ CNR a réalisé **100 %** des due diligence éthiques pour les contractualisations de l'ingénierie externe en 2023, demandées par sa Direction de l'Ingénierie, Maintenance & Projets.



SIÈGE SOCIAL

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 - France
Tél.: 33 (0)4 72 00 69 69
cnr.lyon@cnr.tm.fr

ANTENNE PARISIENNE

28, boulevard Raspail
75007 Paris - France
Tél.: 33 (0)1 45 48 76 26

REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

Haut-Rhône

Chemin des soupirs
01300 Belley

Rhône-Saône-Isère

91 Route de La Roche de Glun
26500 Bourg-lès-Valence

Site Ampuis

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu

Rhône-Méditerranée

25 Chemin des rocallles - BP194
30400 Villeneuve-lès-Avignon

FILIALES

Solarhona

17 quai Joseph Gilet
69004 Lyon
solarhona.fr

Vensolair

1025 rue Henri Becquerel
Parc club du Millénaire
Bâtiment 4
34000 Montpellier
vensolair.fr

cnr.tm.fr



Crédits photos : C. Moirenc, J. P. Bajard, J. Robert, E. Marie, A. Moulard,
photothèque CNR.

Conception et réalisation : Graphistar

Illustrations : Graphistar

Rédaction : Monik Malissard

Direction des Affaires Publiques et de la Communication et Direction
de la Stratégie, Transformation, Performance et Innovation CNR - décembre 2024